



Doc. 15025
27 janvier 2020

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Pologne

Amendement¹ n° 34

Dans le projet de résolution, paragraphe 11, troisième phrase, supprimer les mots: «– y compris dans les mandats d'arrêt européens –».

Déposé par:

TARCZYŃSKI Dominik, Pologne, CE/AD
ARENT Iwona, Pologne, CE/AD
AST Marek, Pologne, CE/AD
BERNACKI Włodzimierz, Pologne, CE/AD
MILEWSKI Daniel, Pologne, CE/AD
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE/AD

1. 2020 - Première partie de session

